VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 décembre 2012 – n° 21

120097

ESPACE GEORGES SADOUL – REGIE DE SPECTACLES – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – EXERCICE 2013

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges porte une attention particulière au développement du spectacle vivant de qualité. L'Espace Georges Sadoul est devenu, au fil des années, un véritable relais culturel régional. Sa récente restructuration consolide la réalisation de nouveaux objectifs et notamment que l'établissement soit prochainement labellisé "lorraine en Scène" (2013) puis conventionné (2014).

Le label « Lorraine en Scène » prime l'aboutissement de l'amélioration du service culturel par des initiatives artistiques, articulées sur le développement du lien entre art et population. Il a été créé pour favoriser l'implantation ou conforter la présence de projets artistiques de qualité, en dehors des grands centres d'attractivité.

Une scène conventionnée est un espace culturel de ville moyenne qui a une ou plusieurs spécialisations au sein de sa programmation. L'aide de l'Etat correspond ainsi à une reconnaissance d'un haut niveau d'exigence artistique. Elle se traduit par le versement d'une subvention de fonctionnement, en échange de la signature d'une convention qui définit des axes de spécialisation. Cette convention s'appuie donc sur un projet artistique et culturel, elle stipule l'autonomie artistique de ce dernier, notamment pour choisir les spectacles programmés.

L'analyse de l'origine géographique de ses usagers l'atteste :

- 54 % Déodatiens,
- 46 % extérieurs.

Il a besoin, pour se développer et devenir un élément catalyseur de l'irrigation culturelle du territoire sur l'Est vosgien, d'un soutien des collectivités territoriales que sont le Département et la Région.

Il possède un outil de gestion adapté à son projet ainsi qu'un conseil d'exploitation de régie à autonomie financière qui se réunit deux fois par an pour proposer les orientations budgétaires et partenariales.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

– SOLLICITE les aides financières de l'Etat (DRAC Lorraine), de la Région (Conseil Régional de Lorraine) et du Département (Conseil Général des Vosges) pour l'exercice 2013, afin de s'associer et de compléter l'effort budgétaire important de la Ville.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en exercice..... 35

Nombre des Membres présents à la séance..... 32

Procurations..... 3

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 décembre 2012

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN (en retard, procuration à R.Gbedey pour les points 1 et 2), Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER (en retard, procuration à P.LEROY du point 1 à 4), Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA (en retard, procuration à J.L.BOURDON du point 1 à 8), Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Francine HABERT	à	Patrice COCHET
Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Fabienne TARUFFI	à	Lovely CHRETIEN

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.